



Formation 74 :

Intitulé de la formation :

Création d'entreprise bricolage, jardinage

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Les objectifs du parcours d'actions pour créer sa propre activité de bricolage, dépannage, jardinage sont :

- De maîtriser les clés de la démarche entrepreneuriale
- De savoir comment trouver ses clients et vendre ses services au bon prix notamment grâce aux plateformes de mises en relation sur internet. Savoir utiliser les possibilités de crédit d'impôts pour les clients
- De maîtriser les notions indispensables de prospection et de négociation commerciale

L'accès au catalogue de formation est ouvert pour 3 mois en illimité. Pendant ces trois mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 2 ressources pédagogiques :

1 / 7 parcours de formation en vidéo, accessibles en e-learning, sur la création de sa propre activité de bricolage, dépannage, jardinage et son développement. Les parcours sont étudiables pendant 3 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.

- Je découvre le métier de chef d'entreprise
- Je décide d'entreprendre
- Je crée ma micro-entreprise
- Je formalise mon offre et ma communication
- Je mets en place un marketing opérationnel
- Je prospecte
- Je développe mon chiffre d'affaires

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

2/ Un dossier de travail de 35 pages spécifique à la création d'une activité dans les services d'homme à toutes mains (contexte général, loi Borloo, procédure de création et choix du régime fiscal, déclaration, Cesu, crédit impôts pour les travaux, statuts, structures juridiques, organismes sociaux, fiscalité, TVA, certifications). Ce guide pratique fournit les informations pour réaliser une étude de marché, détaille les mesures fiscales, le Cesu et les exonérations sociales pour les particuliers, etc.

Temps d'étude estimé pour le dossier de travail : 4h.

Les points forts de la formation :

Les parcours sont étudiables par le porteur (la porteuse) de projet pendant 3 mois, 24Heures/24, en illimité sur www.forces-lms.com.

7 parcours de formation en vidéo, accessibles en e-learning sont disponibles pendant 3 mois et 24H/24 pour acquérir les compétences et connaissances manquantes détectées pour chaque porteur de projet.

Les formations sont enregistrées en vidéo par des consultants spécialisés dans leurs domaines de compétences et dans l'accompagnement des porteurs de projets entrepreneuriaux.

Plusieurs experts ont enregistré les 74h de formations en vidéo des 7 parcours de formation.

Les vidéos sont interactives, enregistrées sous forme d'interviews entre un expert et un intervieweur, le plan de la formation, les idées clés et les points importants sont incrustés en texte dans la vidéo.

La plateforme de e-learning utilisée reconstitue un centre de formation avec 7 salles de formation qui hébergent les formations. Les apprenants sont représentés par des avatars qui peuvent échanger entre eux.

Le document spécifique à la création d'une activité de bricolage, dépannage, jardinage est pratique et permet en peu de temps de connaître les spécificités du secteur et comment y faire sa place.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur (porteuse) de projet a acquis les connaissances qui lui manquaient pour créer son activité.

La réalisation du programme de formation est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces.

Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les trois mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour créer son activité.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités, son expérience, éventuellement ses passions et ses objectifs personnels.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour créer sa propre activité et réussir son projet et notamment sur la vente de sa propre personne et sur la vente de ses prestations.
Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques et au meilleur statut juridique pour réussir le lancement de son entreprise.

Modalités pédagogiques :

7 parcours de formation accessibles pendant 3 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

504 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr